

PV Compte Rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 21 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique (en nombre limité) sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe RONARC'H.

Date de la convocation : 15 décembre 2020

Membres en exercice : 19

Présents :

Mesdames : Michelle BUREL, Nelly VIVIEN, Chloé ANDRO, Claudie SIMON, Christine LE GOFF LE PESQUE, Christelle GUEZENGAR, Jacqueline JAFFRY,
Messieurs : Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Jacques DYONIZIAK, Emmanuel CORNUET, Mickaël LE COZ, Olivier LAURAIN, Patrick PERENNOU, Thierry ARNOULT

Absents excusés : Armelle RONARC'H, Alexandra MAZEAS (procuration à Mr Jean-Pierre KERSALE)

Secrétaire de séance : Mme Nelly VIVIEN

18 h 30 Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil Municipal du 21 décembre 2020 ouverte.

Mr le Maire donne la parole à Mr Jean-Pierre KERSALE

Objet : Délibération n° 2020-0074 – PLOVAN – Participation aux frais de repas 2019 Annule et remplace la délibération 2020-0057 du 26 octobre 2020.

Mr Jean-Pierre KERSALE rappelle le principe de la participation de la Commune de PLOVAN aux frais de repas et précise que le Maire de PLOVAN souhaite prendre en charge uniquement la participation aux frais de repas des enfants scolarisés à l'école Pierre Jakez HELIAS.

Il convient donc d'annuler la délibération prise le 26 octobre 2020, et de refaire le calcul sans les repas pris par les enfants de l'école Notre-Dame de Lorette.

	2019
Total des charges liées au Restaurant scolaire	196 419
Nombre total de repas servis	26 494
Prix d'un repas	7,41
Nombre de repas servis aux élèves de PLOVAN école PJH	1895
Montant réel en prix de revient	14 049
Montant facturé aux familles de l'école PJH	-6 254
Reste à facturer à la Commune de PLOVAN	7 795

Questions / Réponses

Mr Thierry ARNOULT demande comment ça se passe pour les enfants de Pouldreuzic,

Mr le Maire répond qu'aujourd'hui la commune paie pour tous les enfants scolarisés y compris ceux de l'extérieur et explique l'origine géographique des enfants acceptés à Pouldreuzic.

Mr Jean-Pierre KERSALE propose qu'une commission de finances traite le sujet en 2021,

Mr Thierry ARNOULT soumet d'y associer les DDEN pour avoir leur lecture du paysage départemental sur ce sujet.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à facturer la Commune de PLOVAN pour un montant total de **7 795 €** représentant la différence entre le prix de revient des repas et la facturation aux familles, pour les élèves de l'école Pierre Jakez HELIAS.

Objet : Délibération n° 2020-0075 - Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR 2021

Mr le Maire présente le dossier et rappelle le contexte (mise en sécurité, accessibilité, conformité des voiries) et retrace l'historique du projet faisant suite à un constat en 2014, puis un travail engagé (ateliers participatifs) par ARTELIA et A3 Paysage.

Ce projet se déclinera tout au long du mandat.

- Place Corentin HENAFF
- Voirie
- Acquisitions, dépollution, déconstruction des friches urbaines

Objectif : Rendre le Centre Bourg attractif

1^{ère} phase : Projet voirie

Point difficile Carrefour route de Quimper

Mr Thierry ARNOULT prend la parole et demande qui est responsable des travaux, de la réflexion et du financement sur les routes départementales ?

Mr le Maire : À l'intérieur de l'agglomération, c'est la commune qui décide en concertation avec le Conseil Départemental.

Mr Thierry Arnoult s'interroge sur l'avancée du projet et la pertinence de la demande, qui de son point de vue ne répond pas aux critères du Préfet. Est-ce qu'on peut demander une subvention si le projet n'est pas abouti ?

Mr le Maire insiste sur le fait que le projet est abouti et chiffré, il est prévu sur 5 ans et se fait en trois temps.

Mr Thierry Arnoult craint que de commencer par la voirie, oblige la commune à recommencer lorsqu'on réalisera les étapes suivantes qui risquent de l'endommager.

Mr Thierry Arnoult questionne le Maire sur l'existence de devis ou d'estimations ?

Mr le Maire : Nous avons des chiffrages effectués par des professionnels (chiffrages faits au m²), et précise que la commune ne peut rien engager tant que la demande à la DETR n'a pas été faite (Attestation de non-commencement à fournir avec le dossier).

Mr le Maire demande à passer au vote.

Mr Thierry Arnoult tient à faire la proposition de la DETR sur l'aménagement du stade et autres travaux qui en découlent.

Mr le Maire rappelle que ce qui est vu en commission municipale doit rester confidentiel, et demande à passer au vote.

La DETR sera demandée sur :

Priorité n° 1 : Projet d'Aménagement du Centre Bourg

Aménagement de la voirie et des cheminements doux

Priorité n° 2 : Projet d'Aménagement du Centre Bourg

Démolition et Dépollution des bâtiments pour la revitalisation du Centre Bourg

Le taux de subvention se situe entre 20 et 50 % du cout HT de l'opération, plafonné à 400 000 €

Plan de financement estimatif présenté aux membres du Conseil municipal et joint en annexe.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité, 15 voix pour, 3 voix contre (Mme Jacqueline JAFFRY, Mrs Thierry ARNOULT, Patrick PERENNOU,) autorise Monsieur le Maire à solliciter la DETR au taux maximum pour les opérations présentées ci-dessus.

Mr le Maire propose le report de la DETR sur le projet d'aménagement du stade qui était prévue à l'ordre du jour, mais dont l'avancement n'est pas assez abouti pour le présenter cette année.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité, 16 voix pour, 1 voix contre (Mr Thierry ARNOULT), 1 abstention (Mr Patrick PERENNOU) autorise Monsieur le Maire à reporter la demande à la DETR sur le projet d'aménagement du stade.

Mr le Maire présente ses vœux (la cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID 19).

En cette fin de conseil municipal d'une année difficilement qualifiable, je souhaite adresser un mot à chacun d'entre vous et à chaque Pouldreuzicois.

Chers Pouldreuzicoises Pouldreuzicois,
Chers collègues
Chers amis

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2021, une année de succès, qui voit se réaliser vos espoirs et vos attentes ! Je forme des vœux pour votre réussite professionnelle et personnelle, pour une année féconde, et bien sûr pour une année heureuse.

Le bonheur se nourrit d'évènements simples, d'une amitié partagée, du dialogue et de la complicité avec nos proches, de l'affection de celles et ceux que nous aimons.

Nous vivons aujourd'hui un paradoxe. Individuellement nos concitoyens s'estiment plutôt heureux, mais collectivement ils sont inquiets. Ils disent à l'envi que tout va mal. Ils s'interrogent sur un présent qui déçoit leurs espérances et sur un avenir qu'ils ne maîtrisent pas.

2020 aura été une année inédite. Le confinement aura mis à mal le vivre ensemble et provoqué des conséquences graves, voire insoutenables pour certains d'entre nous. Cette situation d'urgence nous amène à agir collectivement pour accompagner chacun d'entre nous et nous aider à passer cette épreuve.

Dans ce temps de doute où prévaut le sentiment de l'impuissance collective, je vous propose de porter sur notre commune un regard positif, et de partager la conviction que, malgré toutes les difficultés, notre commune recèle de fortes capacités d'initiatives et de rebonds.

Pouldreuzic est capable des plus grandes ambitions et des plus belles solidarités. Générosité, dynamisme, engagement, capacité d'invention et d'innovation, telles sont quelques-unes de nos grandes qualités. Nos ambitions sont légitimes, car elles sont portées par des valeurs fortes ancrées dans notre culture et notre histoire.

En 2021 de nouveaux défis font jour.

La mise en action de nos projets est difficile, un travail de tous les jours, mais pas impossible car notre commune dispose de nombreux atouts et ne manque pas de courage. Si nous le voulons, nos efforts seront récompensés.

Il faut donner acte aux élus du mandat 2014-2020 d'avoir engagé des projets importants, comme la construction de l'école, l'aménagement paysager et la rénovation des bâtiments publics (la poste, la mairie du centre bourg), dont les effets positifs sur la création d'entreprises et d'emplois méritent d'être rappelés. Le projet de supérette en cours de construction, annonce une amélioration de service de proximité.

Mais il faut aller plus loin et notre projet l'aménagement urbain, notre politique du logement, le pilotage de notre PLU, les nouveaux aménagements du stade et l'accompagnement de projets divers tels sont les maîtres-mots d'une révolution Pouldreuzicoise que j'appelle de mes vœux.

L'efficacité des politiques se juge au contact de la commune qui est, par excellence, un lieu d'initiatives et de solutions.

Il faut mobiliser les énergies, convoquer nos expériences et nos espérances, pour forger ensemble ce nouvel avenir.

La population réclame des réponses concrètes aux défis actuels : réchauffement climatique, innovations technologiques, problématiques de sécurité. De nombreux sujets font consensus : l'environnement et le développement durable, les valeurs démocratiques à défendre, la nécessité de construire une société plus juste et responsable.

Je souhaite que cette nouvelle année nous donne envie d'espérer et envie d'agir !

Je forme le vœu que 2021 soit l'occasion de porter, dans notre commune, des projets ambitieux.

- C'est au niveau local qu'une vraie politique écologique et environnementale trouve ses points d'appui.
- C'est au niveau du territoire que la solidarité s'exprime le mieux par l'accompagnement individualisé des personnes.
- C'est, au niveau du territoire, que l'on peut le mieux préserver la biodiversité, notre ABC en est un exemple.
- C'est localement que l'aménagement et l'embellissement urbain, les arts et la culture s'enracinent et donnent sens à notre commune.

La commune est le bon niveau pour accueillir les familles, prendre soin des personnes âgées, soutenir l'initiative des citoyens, et des plus jeunes.

Nous devons préserver cet art de vivre, celui qui conjugue beauté de la nature, douceur des espaces naturels, convivialité et entraide.

Avec de nombreux atouts, notre commune peut se projeter avec confiance dans l'avenir

Faisons de Pouldreuzic une commune écologique et solidaire, attachée à ses racines, conviviale qui invente chaque jour son avenir.

Je remercie

- les bénévoles pour leur implication, leur générosité et leur sens du service,
- les enseignants pour leur engagement au service de nos enfants.

Je remercie

- les commerçants, professions libérales, entrepreneurs, pour leur dynamisme et leur esprit d'initiative
- je rends hommage aux personnels des services publics, aux sapeurs-pompiers engagés pour notre sécurité et les missions d'intérêt général.

Je remercie

- les membres de nos associations culturelles, sportives, de solidarité. Vous nous transmettez vos passions, et vous nous faites partager une façon conviviale d'être ensemble, faisons que cela renaisse en 2021 !

Je remercie

- les services municipaux, les équipes, les personnels, dont nous connaissons le dévouement, la loyauté et l'engagement sans faille. Ce sont des professionnels, qui agissent d'abord avec le cœur. Pour leur implication quotidienne dans tous les domaines de la vie locale, nous leur devons beaucoup.

Je remercie

- enfin chacun des maires adjoints et des conseillers municipaux, pour le travail accompli au service de tous les Pouldreuzicois surtout en cette année 2020 si particulière.

À toutes et à tous, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021, une année heureuse, féconde, emplie d'espoir et de projets !

Que 2021 soit une année de progrès, de réussite, et de confiance pour tous !

Je vous souhaite une bonne et heureuse année, avec une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés

Fin de la séance à 19 h 25

Objet : Délibération n° 2020-0074 — PLOVAN Participation aux frais de repas 2019

Annule et remplace la délibération 2020-0057 du 26 octobre 2020

Objet : Délibération n° 2020-0075 — Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR 2021

Fait à Pouldreuzic, le 22 décembre 2020.